



Merli Automobiles

RUE DE L'HERMITTE

51300 Couvrot

Email : sarl-merli@wanadoo.fr

Tel : +33 (0)3 26 74 09 61

Fax : +33 (0)3 26 74 34 53

Fiche technique

PEUGEOT 2008 HYBRID 145 GT (Ref:N199486)

0 KM



Cylindrée	1.2 cc
Carburant	HEV/ESSENCE
PUISSANCE (CV)	136 cv 6 ch (100kw)
CO2	112 g/km
BOÎTES DE VITESSES	AUTOMATIQUE
Portes	5
Carrosserie	SUV 4X2
KM	10km
Immat	18/07/2025

Couleur
BLEU OBSESSION

25.980 € TVAC

-26% sur prix cat.

OPTIONS

Peinture métallisée - Prédiposition pour roue de secours galette -

ÉQUIPEMENTS DE SÉRIE

6 airbags - abs - accès et démarrage mains libres - accoudoir conducteur - aide au démarrage en cote - aide au maintien dans la file (lkas) - aide au stationnement arrière - aide au stationnement avant - apple carplay + androidauto - appuie-têtes arrière - barres de toit - bluetooth - caméra de recul - capteur de lumière - climatisation automatique - commutation automatique des feux de route et de croisement - contrôle de la pression des pneus - détecteur de pluie - Éclairage d'ambiance - Écran tactile - feux arrière à technologie led - feux de jour à led - frein de stationnement électrique - freinage actif d'urgence - intérieur simili/tissus - jantes en aluminium 17" - peugeot i-cockpit - phares à led - programme de stabilité électronique (esp) - radio dab - reconnaissance des panneaux de signalisation - régulateur et limiteur de vitesse - rétroviseur intérieur jour/nuit automatique - rétroviseurs extérieurs électriques et chauffants - rétroviseurs extérieurs noirs - rétroviseurs extérieurs rabattables électriquement - sélecteur de mode de conduite (drive mode) - sièges avant réglables en hauteur manuellement - système d'attache isofix - système de verrouillage centralisé des portes avec télécommande - toit en couleur noir - usb - usb arrière - vitres électriques arrière - vitres électriques avant - vitres surteintées à l'arrière "privacy glass" - volant en cuir - volant multifonction

Compte tenu de l'évolution de la réglementation et des normes anti-pollutions, des écarts de taux de CO2 entre ce document et la carte grise peuvent être constatés. Nous ne pourrions être tenu responsable des conséquences financières sur le malus automobile.